

LIGUE DE SOCCER DES CANTONS



U8

DURÉE DES MATCH

0-10 minutes	1er quart de jeu
10-11 minutes	Pause
12-22 minutes	2e quart de jeu
23-26 minutes	Pause
27-37 minutes	3e quart de jeu
38-39 minutes	Pause
40-50 minutes	4e quart de jeu

LORS DES COUPS DE PIEDS DE BUT

L'équipe qui n'est pas en possession du ballon, excepté un joueur, devra se retirer jusqu'à la ligne médiane et pourra avancer dans la moitié adverse lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé.

DÉGAGEMENT GARDIEN DE BUT

Aucun dégagement à la volée autorisé.

Ce qui est permis; remise avec les mains, passe au sol, dégagement au sol, après avoir déposé le ballon, sans rebond.

REMISE EN TOUCHE

Les remises en touche se feront avec les mains.



LIGUE DE SOCCER DES CANTONS



U10

DURÉE DES MATCH

0-10 minutes
10-11 minutes
12-22 minutes
23-26 minutes
27-37 minutes
38-39 minutes
40-50 minutes

1er quart de jeu
Pause
2e quart de jeu
Pause
3e quart de jeu
Pause
4e quart de jeu

LORS DES COUPS DE PIEDS DE BUT

L'équipe qui n'est pas en possession du ballon, excepté un joueur, devra se retirer jusqu'à la ligne médiane et pourra avancer dans la moitié adverse lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé.

DÉGAGEMENT GARDIEN DE BUT

Aucun dégagement à la volée autorisé.

Ce qui est permis; remise avec les mains, passe au sol, dégagement au sol, après avoir déposé le ballon, sans rebond.

REMISE EN TOUCHE

Les remises en touche se feront avec les mains.



LIGUE DE SOCCER DES CANTONS



U12

DURÉE DES MATCH

2 demies de 30 minutes

LORS DES COUPS DE PIEDS DE BUT



Lors des coups de pieds de but, l'équipe qui n'est pas en possession du ballon, excepté deux joueurs, devra se retirer jusqu'à la ligne médiane et pourra avancer dans la moitié adverse.

lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé. Les joueurs présents dans la moitié adverse doivent être à l'extérieur de la surface de réparation.

DÉGAGEMENT GARDIEN DE BUT

Aucun dégagement à la volée autorisé.

Ce qui est permis; remise avec les mains, passe au sol, dégagement au sol, après avoir déposé le ballon, sans rebond.

Sanction : Si le gardien dégage le ballon en volée, l'arbitre sifflera l'arrêt du jeu et remettra le ballon au gardien en balle à terre dans la surface, pour une reprise.



LIGUE DE SOCCER DES CANTONS



U14

DURÉE DES MATCH

2 demies de 35 minutes

CHANGEMENT AU CALENDRIER ORIGINAL

Seul le Commissaire de la Ligue peut remettre un match ou apporter un changement à la version définitive du calendrier;

Un match peut être remis pour les seules raisons suivantes :

- La température est jugée dangereuse pour la santé des joueurs par l'arbitre;
- Le terrain est jugé impraticable par l'arbitre;

Fermeture des terrains par la ville ou le club hôte. Avis minimum un (1) heure avant l'heure prévue du match

SUBSTITUTIONS DE JOUEURS

Les substitutions de joueurs pendant les matchs sont illimitées. Obtenir la permission de l'arbitre lors des arrêts de jeu suivants:

- À la mi-temps;
- Pour une blessure (joueur blessé seulement);
- Après un but;
- Un coup de pied de but;
- Sur une touche offensive (adversaire peut également changer des joueurs après que l'équipe offensive ait demandé le changement), suite à l'autorisation de l'arbitre.



LIGUE DE SOCCER DES CANTONS



U17

DURÉE DES MATCH

2 demies de 35 minutes

NOMBRE DE JOUEURS

Les parties se déroulent à 11 joueurs.

- Un maximum de 7 hommes peut se trouver sur le terrain.
- Si une équipe ne présente que 3 filles, elle jouera à 10 joueurs.
- Si une équipe ne peut pas aligner 3 filles, elle perd par défaut. Le match peut tout de même être joué après que les deux équipes aient trouvé un terrain d'entente pour que le tout se déroule dans le meilleur esprit de fair-play possible.

CHANGEMENT AU CALENDRIER ORIGINAL

Seul le Commissaire de la Ligue peut remettre un match ou apporter un changement à la version définitive du calendrier;

Un match peut être remis pour les seules raisons suivantes :

- La température est jugée dangereuse pour la santé des joueurs par l'arbitre;
- Le terrain est jugé impraticable par l'arbitre;
- Fermeture des terrains par la ville ou le club hôte. Avis minimum un (1) heure avant l'heure prévue du match